

Mai 2008

Aux : Candidats de l'AFDC

De : David Mock, président

Ce mémo est pour vous informer que l'AFDC est consciente que des groupes de candidats ont tenté de rassembler des questions d'examen qu'ils ont mémorisées lors de l'examen d'admissibilité de l'AFDC et qu'ils ont affiché ces questions sur un forum de discussion sur internet. L'AFDC a identifié un ou plusieurs individus impliqués dans cette activité illégale et qui démontre un manque de professionnalisme. Elle va examiner les options légales à sa disposition. Au meilleur de notre connaissance, les questions qui ont été rassemblées sont des questions reconstituées et non des questions "volées" ou qui résultent d'une "fuite". Dans les faits, plusieurs des questions sont des reconstitutions de qualité relativement pauvre.

De façon à minimiser l'impact de ces gestes, l'AFDC retirera du récent examen les questions potentiellement affectées. Elle le fera avant de procéder au calcul de la note. L'examen révisé demeure très fiable du point de vue statistique. L'AFDC va aussi établir un nombre de mesures afin de décourager ce comportement faisant preuve de manque de professionnalisme et afin de minimiser la probabilité de récidive.

L'AFDC apprécie le comportement des individus qui l'ont assistée dans son enquête. Elle serait aussi reconnaissante à l'égard de tous les candidats qui apporteraient leur aide pour maintenir l'intégrité de l'examen de l'AFDC en l'informant de sources additionnelles de questions reconstituées et particulièrement de toute utilisation commerciale illégale de ces questions.

F:\ACFD\Candidate Letters\CANDIDATE MEMOS\EEMayo8-French.doc